



LINDT & SPRÜNGLI

# Politique de prise de parole

---

Kilchberg, 2021

Valable pour : Lindt & Sprüngli Group | Contact : [media@lindt.com](mailto:media@lindt.com)





# Contenu

---

<b>1. Importance de la prise de parole</b>	<b>3</b>
L'objectif de cette politique de prise de parole	3
Les raisons de l'importance de la prise de parole	3
<b>2. Comment lire cette politique</b>	<b>3</b>
<b>3. Qui peut soumettre une alerte</b>	<b>3</b>
Salariés	3
Tiers	3
<b>4. Objets de signalement possibles</b>	<b>4</b>
Objets de signalement possibles	4
Ces préoccupations ne sont pas couvertes	4
Préoccupations sincères	4
Informations utiles	5
<b>5. Comment prendre la parole</b>	<b>5</b>
Les chaînes de signalement régulières	5
Supérieur hiérarchique ou représentant des ressources humaines	5
Conformité du groupe	5
La Speak Up Line supplémentaire	5
En ligne	6
Par téléphone	6
Clé d'alerte	6
<b>6. Protection de l'informateur</b>	<b>6</b>
Confidentialité	6
Anonymat	6
Sauvegarde des données à caractère personnel	6
Absence de représailles	6
Personnes protégées	7
Formes de représailles	7
Utilisation abusive du droit de s'exprimer	7
<b>7. Suivi et enquête</b>	<b>7</b>
Traitement équitable et confidentialité	8
Réparation	8
Retour d'information à l'informateur	8
<b>8. Plus d'informations et support</b>	<b>8</b>
<b>Annexe</b>	<b>9</b>
<b>Prise de parole – Protection des données</b>	<b>9</b>
Généralités	9
Instance compétente et délégué à la protection des données	9
Données à caractère personnel	9
Informations sur vous-même et sur l'affaire	9
Informations sur les personnes que vous pourriez signaler	10
Objet et fondement juridique du traitement	10
Mise en œuvre technique et sécurité de vos données	10
Divulgaration de données à caractère personnel	11
Durée de conservation	11
Vos droits	11



# LINDT & SPRÜNGLI

## 1. Importance de la prise de parole

Les salariés et les tiers du groupe Lindt & Sprüngli disposent de canaux de signalement des problèmes pour faire part de leurs préoccupations en cas de suspicion de comportement répréhensible, sans crainte de représailles. Le groupe Lindt & Sprüngli encourage particulièrement ses salariés à s'exprimer.

### L'objectif de cette politique de prise de parole

Le groupe Lindt & Sprüngli et toute entité juridique appartenant au groupe Lindt & Sprüngli (chacun étant désigné par « Société » ou « Lindt & Sprüngli ») s'engagent à mener leurs activités avec équité et intégrité, dans le respect des lois et de nos valeurs. En dépit de cet engagement, les salariés ou d'autres personnes peuvent avoir des questions ou des inquiétudes ou peuvent un jour observer une conduite susceptible d'enfreindre la loi, notre code de conduite des affaires, le code de conduite des fournisseurs ou nos politiques.

L'objectif de cette politique est d'expliquer comment un salarié ou un tiers peut exprimer en toute sécurité ses préoccupations concernant un soupçon de comportement répréhensible. Elle explique qui contacter, les objets qui peuvent faire l'objet d'un signalement, les moyens de lancer l'alerte et les protections dont bénéficie l'informateur. Elle décrit également ce que l'informateur peut attendre de Lindt & Sprüngli en cas de signalement et comment les données à caractère personnel sont protégées.

### Les raisons de l'importance de la prise de parole

Lindt & Sprüngli accorde une grande importance à l'aide des salariés ou des tiers qui identifient et signalent les problèmes potentiels qui doivent être résolus. Cela offre à la société la possibilité de prendre des mesures correctives. Garder le silence sur un éventuel comportement répréhensible peut aggraver une situation et miner la confiance.

## 2. Comment lire cette politique

Lindt & Sprüngli s'efforce d'encourager la prise de parole de manière cohérente au sein du groupe. Mais il existe des exigences spécifiques à chaque pays. C'est pourquoi cette politique doit être lue en conjonction avec toute politique et toute législation locales qui peuvent s'appliquer à une alerte particulière.

## 3. Qui peut soumettre une alerte

Lindt & Sprüngli encourage non seulement les salariés, mais aussi les tiers qui sont au courant de comportements répréhensibles et qui souhaitent faire part de leurs préoccupations, à s'exprimer.

### Salariés

Dans la présente politique, le terme « salarié » comprend les salariés, les employés engagés par l'intermédiaire d'agences d'intérim ou de recrutement, les travailleurs à domicile, les membres de l'organe de gestion et de surveillance, les bénévoles et les stagiaires (conjointement dénommés « salariés ») de toute entité juridique appartenant au groupe Lindt & Sprüngli.

### Tiers

Il existe un groupe plus large de personnes que Lindt & Sprüngli encourage à s'exprimer sur les comportements répréhensibles. Il s'agit des fournisseurs, des contractants ou sous-traitants et des actionnaires, ainsi que des personnes travaillant sous leur supervision. Sont inclus dans cette catégorie les personnes ayant un statut d'indépendant ainsi que les salariés et les partenaires commerciaux lorsque leur relation de travail a pris fin ou n'a pas encore débuté (appelés conjointement « tiers »).

De même, les alertes peuvent être lancées par le parent, la personne à charge ou le conjoint d'un salarié ou d'un tiers.



# LINDT & SPRÜNGLI

## 4. Objets de signalement possibles

La Société encourage les salariés et les tiers à parler de toute suspicion de comportement répréhensible et à fournir des informations aussi détaillées que possible. Les canaux de signalement sont destinés prioritairement aux problèmes potentiellement graves. Il est particulièrement important de se rappeler qu'une alerte doit toujours être fondée sur une préoccupation réelle et que les alertes malveillantes de mauvaise foi ne seront pas tolérées.

### Objets de signalement possibles

Les salariés et les tiers sont encouragés à signaler tout soupçon de comportement répréhensible au sein de Lindt & Sprüngli, et plus particulièrement toute violation du Code de conduite des affaires, du Code de conduite des fournisseurs, des lois ou des politiques régissant les activités de Lindt & Sprüngli.

Les comportements répréhensibles incluent, mais sans s'y limiter, les violations des règlements dans les domaines suivants :

1. Corruption active et passive, fraude et conflit d'intérêts
2. Législation sur la concurrence et loi antitrust
3. Délit financier
4. Problèmes de sécurité et de qualité alimentaires
5. Harcèlement et discrimination
6. Contrôles du commerce international
7. Grave pollution de l'environnement
8. Protection de la vie privée et des données à caractère personnel
9. Droits de l'homme et protection des personnes
10. Risque pour la santé et la sécurité
11. Autres infractions à la loi ou au Code de conduite

Ces catégories ne sont peut-être pas toutes disponibles dans chaque pays en raison de certaines restrictions légales.

### Ces préoccupations ne sont pas couvertes

Il ne s'agit pas d'un service d'urgence. Les salariés ne doivent pas utiliser cette procédure de signalement pour signaler une menace immédiate pour la vie, la santé ou les biens, car le système de signalement n'est pas conçu pour recevoir de telles informations.

Les comportements répréhensibles soupçonnés ne comprennent généralement pas les griefs personnels liés au travail. Il s'agit de griefs liés à l'emploi qui ont des implications personnelles, tels que des désaccords entre salariés, le salaire, la durée de travail, les avantages sociaux, les mesures disciplinaires, les mutations, la suspension et la cessation d'emploi ou une décision sur la promotion. En règle générale, il convient d'aborder ces questions avec le représentant local des ressources humaines afin de permettre une résolution plus efficace des problèmes. Les griefs sérieux liés au travail qui portent sur une persécution sont des divulgations protégées.

### Préoccupations sincères

Lindt & Sprüngli encourage les personnes qui ont des motifs raisonnables de soupçonner un comportement répréhensible à le dire dès que possible. La preuve absolue du comportement répréhensible n'est pas nécessaire. Lorsque les alertes sont fondées sur des préoccupations réelles, les éventuelles représailles de la part des salariés et des cadres de Lindt & Sprüngli feront l'objet de mesures disciplinaires.

Mais la prise de parole doit reposer sur une base raisonnable. Les informations communiquées par un informateur peuvent donner lieu à des enquêtes internes, à des enquêtes des autorités publiques et entraîner d'autres conséquences. C'est la raison pour laquelle il est important que les informations partagées soient vraies pour autant que l'informateur le sache.

Si les salariés ne sont pas sûrs qu'une activité doive être signalée, ils doivent se référer à leur politique locale pour obtenir des conseils, ou s'adresser à leur supérieur hiérarchique ou, s'ils préfèrent, à un membre du service de conformité du groupe ([compliance@lindt.com](mailto:compliance@lindt.com)).



# LINDT & SPRÜNGLI

## Informations utiles

Une alerte doit contenir autant d'informations détaillées que possible pour permettre au gestionnaire du dossier d'assurer le suivi de l'alerte. Les informations utiles comprennent :

- Date, heure et lieu,
- Personne(s) impliquée(s), fonction et lieu,
- Relation avec la ou les personnes,
- Nature générale du problème,
- Comment le donneur d'alerte a eu connaissance du comportement répréhensible signalé,
- Témoins éventuels,
- Autres informations à l'appui de l'alerte.

Mais ni les salariés ni les tiers ne doivent enquêter eux-mêmes sur la question.

## 5. Comment prendre la parole

En règle générale, Lindt & Sprüngli encourage les salariés à passer par la chaîne de notification régulière pour soulever un problème. Toutefois, si un salarié ou un tiers ne se sent pas à l'aise ou si ces canaux de signalement ne sont pas pratiques, il peut contacter la Speak Up Line indépendante et sécurisée du groupe Lindt & Sprüngli.

Lindt & Sprüngli recommande aux tiers d'utiliser le service Speak Up Line pour lancer une alerte.

### Les chaînes de signalement régulières

Cette politique ne remplace pas les chaînes de signalement régulières. Si un salarié souhaite soulever un problème, il doit le faire directement auprès de la personne concernée. Si cela n'est pas approprié, le salarié doit se sentir libre de soulever des questions et des préoccupations directement auprès des personnes suivantes :

#### Supérieur hiérarchique ou représentant des ressources humaines

En règle générale, la première personne à contacter en cas de suspicion de comportement répréhensible est le supérieur hiérarchique. Le salarié peut également choisir de discuter de son problème avec le représentant des RH.

#### Conformité du groupe

Si cela ne s'avère pas approprié, le salarié peut signaler le comportement répréhensible présumé au service de conformité du groupe en utilisant

- l'e-mail : [compliance@lindt.com](mailto:compliance@lindt.com) ou
- l'adresse : Lindt & Sprüngli (International) AG, Group Compliance, Seestrasse 204, 8802 Kilchberg, Suisse

### La Speak Up Line supplémentaire

Lindt & Sprüngli encourage ses salariés à utiliser les chaînes de signalement régulières décrites ci-dessus. Toutefois, si les salariés soupçonnent un comportement répréhensible et pensent sincèrement que l'affaire ne peut être traitée par les canaux habituels, ils peuvent utiliser la Speak Up Line du groupe pour faire part de leurs préoccupations dans leur langue maternelle et de manière anonyme. La Speak Up Line de Lindt & Sprüngli est gérée par un tiers indépendant et est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an.

La Speak Up Line peut également être utilisée par des tiers pour signaler des soupçons de comportement répréhensible.

Il existe deux façons de soumettre une alerte par le biais de la Speak Up Line et de communiquer via la boîte aux lettres spéciale du site web de la Speak Up Line. L'option de signalement anonyme peut ne pas être disponible dans certains pays en raison de restrictions légales nationales, ce dont l'informateur sera clairement informé.



## LINDT & SPRÜNGLI

### En ligne

Pour signaler une suspicion de comportement répréhensible, l'informateur peut utiliser le site web de la Speak Up Line à l'adresse suivante ► <https://lindtspruengli.integrityline.com>. Cela permet à toute personne de faire part de ses préoccupations de manière confidentielle, anonyme et dans sa langue maternelle. De plus amples informations sont disponibles en ligne.

### Par téléphone

Pour signaler un problème par téléphone, l'informateur peut appeler la Speak Up Hotline. La Speak Up Hotline est gérée par un tiers. Elle est gratuite. L'informateur recevra des instructions sur la manière d'enregistrer le message vocal. La voix est déformée. Lindt & Sprüngli recommande de préciser son nom, mais une alerte anonyme est également possible. Vous trouverez d'autres instructions à l'adresse ► <https://lindtspruengli.integrityline.com>.

### Clé d'alerte

Une fois le signalement terminé, l'informateur reçoit un code unique appelé « clé d'alerte ». Cette clé permet de rappeler ou de rouvrir la boîte postale spéciale sur le site web de la Speak Up Line. L'informateur est en mesure de voir si le gestionnaire du dossier a donné son avis ou posé des questions complémentaires. Il est possible de fournir des informations complémentaires. La clé d'alerte est particulièrement importante si l'informateur choisit de rester anonyme.

## 6. Protection de l'informateur

Parce que la prise de parole est importante et revêt une grande valeur pour Lindt & Sprüngli, l'informateur sera protégé dans la mesure où la loi le permet. Lindt & Sprüngli encourage tous les informateurs à révéler leur identité, mais des alertes anonymes sont possibles dans les limites autorisées par la loi.

### Confidentialité

Dans la mesure où la loi le permet, Lindt & Sprüngli s'efforcera de préserver l'anonymat de l'informateur et la confidentialité de toute information susceptible de permettre son identification. Les informations ne seront partagées qu'en cas de « nécessité » avec les personnes chargées d'enquêter ou de résoudre le problème.

Les informateurs doivent comprendre que des informations sont susceptibles d'être divulguées en dehors de ce petit groupe si la personne chargée de l'enquête ou la Société y sont tenues par la loi.

Les rapporteurs peuvent aider Lindt & Sprüngli à protéger la confidentialité en restant discrets et en ne discutant pas de leur préoccupation ou de leur alerte avec des collègues ou toute autre personne.

### Anonymat

Il peut exister des situations où des salariés ou des tiers peuvent ressentir une gêne légitime à divulguer leur identité. Dans de telles circonstances, et lorsque la loi l'autorise, Lindt & Sprüngli encourage tout salarié ou tiers à utiliser les procédures de signalement anonyme.

Le signalement anonyme peut être limité dans certains pays en raison de la législation nationale.

### Sauvegarde des données à caractère personnel

Lindt & Sprüngli s'engage à protéger la vie privée de toutes les personnes concernées. La Société mettra tout en œuvre pour protéger les données à caractère personnel contre tout accès et traitement non autorisés. Toute donnée à caractère personnel ne sera utilisée qu'aux fins expliquées dans la présente politique ou pour se conformer à la loi. Vous trouverez de plus amples détails dans : Prise de parole – Protection des données (Annexe).

### Absence de représailles

Lindt & Sprüngli ne tolérera aucune forme de représailles à l'encontre de l'employé ou d'un tiers qui soumet un rapport. Toute forme de représailles de la part de salariés et de cadres de Lindt & Sprüngli fera l'objet de mesures disciplinaires.



# LINDT & SPRÜNGLI

## Personnes protégées

Lindt & Sprüngli ne tolère aucune forme de représailles contre les

- salariés ou tiers informateurs,
- facilitateurs,
- témoins,
- tierces personnes en relation avec l’informateur et qui pourraient subir des représailles dans un contexte professionnel, tels que des collègues ou des parents de l’informateur et
- entités juridiques que l’informateur possède, pour lesquelles il travaille ou avec lesquelles il est lié d’une autre manière dans un contexte professionnel.

## Formes de représailles

Les représailles peuvent inclure, mais sans s’y limiter :

- le licenciement d’un salarié ou la modification du poste ou des fonctions d’un salarié à son désavantage,
- des commentaires négatifs sur les performances qui ne reflètent pas les performances réelles,
- d’autres sanctions disciplinaires,
- le harcèlement, l’intimidation ou les brimades,
- les menaces de préjudice et
- un recours contractuel ou autre contre le lanceur d’alerte.

Lindt & Sprüngli prend très au sérieux toutes les allégations de représailles. Si les lanceurs d’alerte estiment qu’ils souffrent de représailles, ils doivent le signaler. Les représailles à l’encontre d’un informateur sont considérées comme une violation du Code de conduite des affaires ou du Code de conduite des fournisseurs et peuvent donc donner lieu à des mesures disciplinaires.

## Utilisation abusive du droit de s’exprimer

Si un informateur porte sciemment une fausse accusation, l’alerte peut entraîner des mesures disciplinaires et l’informateur ne sera pas protégé.

## 7. Suivi et enquête

Si une alerte est lancée, Lindt & Sprüngli évaluera le dossier et décidera de suite à donner.

Toutes les préoccupations signalées seront enregistrées dans un système spécial de gestion des dossiers géré par un prestataire indépendant au nom de Lindt & Sprüngli..

L’alerte fera l’objet d’une évaluation initiale par le service de conformité du groupe afin de décider si le problème signalé nécessite un examen et une enquête plus approfondis. Les dossiers critiques seront examinés par un comité spécial de conformité du groupe. L’informateur sera éventuellement sollicité pour fournir des informations complémentaires.

En fonction de la nature, de l’urgence et de l’impact potentiel du comportement répréhensible présumé, le dossier est traité par un gestionnaire de dossier local ou mondial. Si nécessaire, des experts extérieurs pourront être sollicité pour faire progresser l’enquête.

Bien que les circonstances particulières de chaque alerte puissent nécessiter des étapes d’enquête différentes, toutes les enquêtes seront menées :

- d’une manière indépendante et équitable,
- dans le respect de toutes les parties concernées,
- conformément aux lois et principes en vigueur et
- aussi rapidement et efficacement que les circonstances le permettent.



# LINDT & SPRÜNGLI

## Traitement équitable et confidentialité

Les détails de l'affaire et les données à caractère personnel restent confidentiels pendant et après l'enquête, dans la mesure du possible. Lindt & Sprüngli partagera les données selon le principe du « besoin d'en connaître » uniquement, sauf si la loi l'exige. Il y aura une présomption d'innocence jusqu'à ce que le résultat de l'enquête soit connu.

## Réparation

Si la préoccupation est fondée, des mesures appropriées seront prises si nécessaire, conformément à la loi.

## Retour d'information à l'informateur

Après avoir soumis une alerte, l'informateur recevra un accusé de réception. La Société restera en contact avec l'informateur et pourra lui demander des informations complémentaires.

À la fin du processus et dans la mesure du possible, l'informateur sera prévenu de l'avancement ou des conclusions générales, c'est-à-dire si la Société a établi ou non une faute et si des mesures de suivi ont été prises. Si l'enquête est toujours en cours, la Société informera du statu quo. Mais Lindt & Sprüngli ne sera peut-être pas en mesure de donner à l'informateur tous les détails de l'issue d'une affaire et des mesures prises pour des raisons de confidentialité, de respect de la vie privée et des droits légaux de toutes les parties concernées.

## 8. Plus d'informations et support

Pour plus d'informations ou bénéficier d'un support, veuillez contacter :

- Votre supérieur hiérarchique
- Responsable des ressources humaines
- Fonction juridique
- Conformité du groupe





## Annexe

---

### Prise de parole – Protection des données

Lindt & Sprüngli prend la protection des données à caractère personnel très au sérieux. La présente Politique de confidentialité explique quelles informations à caractère personnel nous recueillons de votre part et comment nous les utilisons lorsque vous signalez un comportement répréhensible via la chaîne de signalement régulière ou la Speak Up Line supplémentaire. Nous garantissons la conformité avec les réglementations en vigueur relatives à la protection des données en adoptant les mesures techniques et organisationnelles appropriées.

#### Généralités

Le groupe Lindt & Sprüngli est le contrôleur des données de la Speak Up Line, qui est exploitée en son nom et au nom de ses filiales au sein du groupe Lindt & Sprüngli. En fonction du lieu où se trouve l'informateur, de l'endroit où le comportement répréhensible présumé a eu lieu et de la nature de cette allégation, un gestionnaire de dossier d'une filiale sera chargé de mener l'enquête.

Toute information reçue sur des comportements répréhensibles, soit via les chaînes de signalement régulières, soit via la Speak Up Line (en ligne ou appel) sera journalisée dans le système de gestion des dossiers exploitée pour le compte de Lindt & Sprüngli par un prestataire indépendant appelé EQS. EQS est basé en Allemagne avec des serveurs en Allemagne et en Suisse. Lindt & Sprüngli a pris les mesures organisationnelles et contractuelles nécessaires pour garantir que toutes les données à caractère personnel recueillies par EQS sont correctement sécurisées et traitées aux fins autorisées du service Speak Up uniquement.

#### Instance compétente et délégué à la protection des données

Le responsable du traitement des données à caractère personnel au sein du groupe Lindt & Sprüngli est

Lindt & Sprüngli (International) AG  
Group Compliance  
Seestrasse 204, 8802 Kilchberg, Suisse

Le délégué à la protection des données du groupe Lindt & Sprüngli est joignable à l'adresse [privacy.int@lindt.com](mailto:privacy.int@lindt.com).

Le groupe Lindt & Sprüngli est le contrôleur des données à caractère personnel collectées et traitées. Lors du traitement d'une alerte, les données à caractère personnel peuvent être collectées ou traitées par, ou transférées à d'autres filiales du groupe Lindt & Sprüngli. Dans ce cas, le groupe Lindt & Sprüngli et ses filiales agissent en tant que co-contrôleurs. La mise en œuvre technique de la Speak Up Line de Lindt & Sprüngli est réalisée pour notre compte par EQS Group AG en tant que responsable du traitement.

#### Données à caractère personnel

##### Informations sur vous-même et sur l'affaire

Par principe, la Speak Up Line (en ligne ou téléphone) peut être utilisée - dans la mesure où la loi le permet - sans fournir de données à caractère personnel. Vous pouvez néanmoins divulguer de votre plein gré des données à caractère personnel dans le cadre du processus de prise de parole, notamment des informations sur votre identité, votre prénom et votre nom de famille, votre pays de résidence, votre numéro de téléphone ou votre adresse e-mail. Nous traitons également les données relatives à l'identité des personnes chargées de traiter votre alerte, sur les faits inclus dans votre alerte, les informations recueillies lors de l'examen et de la vérification des faits allégués et sur l'issue de l'alerte.



## LINDT & SPRÜNGLI

Par principe, nous ne demandons pas ou ne traitons pas de catégories particulières de données à caractère personnel, par ex. des informations sur l'origine raciale et/ou ethnique, les convictions religieuses et/ou idéologiques, l'appartenance syndicale ou l'orientation sexuelle. Toutefois, par le biais des zones de texte libre dans le formulaire d'inscription, vous pouvez divulguer volontairement ces catégories particulières de données à caractère personnel.

### **Informations sur les personnes que vous pourriez signaler**

L'alerte que vous lancez peut également contenir des données à caractère personnel de tiers auxquels vous faites référence dans votre signalement. Les personnes concernées reçoivent la possibilité de commenter les informations. Dans ce cas, nous informerons les personnes concernées de ces informations. Dans ce cas également, votre confidentialité sera préservée. Mais vous devez comprendre que Lindt & Sprüngli peut être obligé par la loi de partager des informations et des données à caractère personnel. Si vous souhaitez éviter de telles situations, vous pouvez choisir de rester anonyme.

### **Objet et fondement juridique du traitement**

Vous pouvez fournir des données à caractère personnel, soit par le biais des chaînes de signalement régulières, soit par le biais de la Speak Up Line supplémentaire (en ligne et par téléphone). Toute information sur un comportement répréhensible éventuel reçue par Lindt & Sprüngli restera confidentielle et sera journalisée dans le système de gestion des dossiers Speak Up Line.

Nous traitons vos renseignements personnels afin d'examiner les alertes que vous avez soumises via la Speak Up Line et d'enquêter sur les infractions soupçonnées aux règles de conformité et à la loi. Nous sommes susceptibles d'avoir quelques questions à poser à ce sujet. À cet effet, nous utilisons uniquement la Speak Up Line. La confidentialité des informations que vous fournissez est notre priorité absolue.

Vos données à caractère personnel seront traitées en conséquence sur la base du consentement que vous avez donné lorsque vous avez déclaré vos données à la Speak Up Line ou via les chaînes de signalement régulières (art. 6 par. 1 point a du Règlement général sur la protection des données de l'UE, RGPD).

De plus, nous traitons vos données à caractère personnel dans la mesure où cela est nécessaire au respect des obligations légales. Cela inclut en particulier le signalement de faits relevant du droit pénal, du droit de la concurrence et du droit du travail (art. 6 par. 1 point c du RGPD) et plus précisément, la corruption active et passive, le délit financier, le harcèlement et la discrimination ou la pollution grave de l'environnement.

Enfin, vos données à caractère personnel seront traitées si cela est nécessaire pour sauvegarder les intérêts légitimes de Lindt & Sprüngli ou d'un tiers (art. 6 par. 1 point f du RGPD). Nous avons un intérêt légitime au traitement de données à caractère personnel pour empêcher et détecter les infractions au sein de la Société, pour vérifier la légalité de processus internes et pour sauvegarder l'intégrité de la Société. Plus précisément, ce fondement juridique couvre les sujets à signaler autres que les pots-de-vin, la corruption, la criminalité financière, le harcèlement et la discrimination, ou la pollution grave de l'environnement.

Si vous nous fournissez des catégories particulières de données à caractère personnel, nous les traitons sur la base de votre consentement (art. 9 par. 2 point a du RGPD).

De plus, nous utilisons vos données à caractère personnel sous une forme anonyme à des fins statistiques. Nous n'avons pas l'intention d'utiliser vos données à caractère personnel à d'autres fins que celles énumérées ci-dessus. Sinon, nous solliciterons votre consentement préalable.

### **Mise en œuvre technique et sécurité de vos données**

La Speak Up Line comprend une option de communication anonyme via une connexion cryptée. Lorsque vous utilisez la Speak Up Line, votre adresse IP et votre position actuelle ne sont enregistrées à aucun moment. Après avoir envoyé un message, vous recevrez des données d'accès à la boîte postale de la Speak Up Line qui vous permettront de communiquer avec nous de façon sécurisée.

Nous prenons les mesures techniques appropriées pour veiller à la protection et à la confidentialité des données. Les données que vous fournissez seront stockées dans une base de données EQS spécialement sécurisée. Toutes les données enregistrées dans la base de données sont cryptées par EQS à l'aide d'une technologie de pointe.



# LINDT & SPRÜNGLI

## Divulgence de données à caractère personnel

Le groupe Lindt & Sprüngli œuvre à l'échelle internationale et possède des sites dans différents pays au sein et en-dehors de l'Union européenne. Les données enregistrées peuvent être examinées uniquement par des personnes disposant d'une autorisation spéciale au sein du groupe Lindt & Sprüngli. Dans la mesure où cela s'avère nécessaire pour réaliser l'objet susmentionné, les personnes disposant d'une autorisation spéciale de nos filiales peuvent également être habilitées à examiner les données. C'est le cas en particulier si l'enquête sur votre alerte est menée dans le pays concerné. Toutes les personnes autorisées à examiner l'alerte s'engagent expressément à préserver la confidentialité.

Afin d'accomplir la finalité susmentionnée, nous pouvons également être amenés à transférer vos données à caractère personnel à des instances externes telles que des cabinets juridiques, des autorités judiciaires ou de la concurrence au sein ou en-dehors de l'Union européenne.

Si nous transmettons vos données à caractère personnel au sein du groupe ou en externe, un niveau uniforme de protection des données est garanti au moyen de règles internes de protection des données et/ou d'accords contractuels en ce sens. Dans tous les cas, le groupe Lindt & Sprüngli demeure responsable du traitement des données.

Enfin, nous transférons vos données à caractère personnel à EQS dans la proportion susmentionnée à des fins de mise en œuvre technique. À cet effet, nous avons conclu un accord de traitement des données avec EQS pour garantir la protection des données.

## Durée de conservation

Nous stockons les données à caractère personnel aussi longtemps que cela est nécessaire au traitement de votre alerte ou que nous avons un intérêt légitime à stocker vos données à caractère personnel. Les données relatives à une alerte considérées dès leur collecte par le responsable du traitement comme n'entrant pas dans le champ d'application de la Speak Up Line sont détruites ou archivées sans délai, après anonymisation.

Si l'alerte n'est pas suivie d'une procédure disciplinaire ou judiciaire, les données relatives à l'alerte seront détruites ou archivées, après anonymisation, dans un délai de deux mois à compter de la clôture des opérations de vérification. L'auteur de l'alerte et l'objet de l'alerte seront informés de la clôture des opérations de vérification.

Si une procédure disciplinaire ou judiciaire est engagée à l'encontre de la personne faisant l'objet de l'alerte ou de l'auteur d'un signalement abusif, les données relatives à l'alerte sont conservées jusqu'à la fin de la procédure.

De plus, vos données à caractère personnel peuvent être stockées pendant une période de rétention plus longue si la législation européenne ou nationale l'exige pour satisfaire des obligations légales telles que des obligations de conservation.

Par la suite, toutes les données à caractère personnel seront supprimées, bloquées ou anonymisées.

## Vos droits

En tant que personne concernée, vous disposez d'un droit d'accès, d'un droit de rectification et d'un droit à l'effacement des données à caractère personnel. Vous pouvez également limiter leur traitement ou demander leur transfert à une autre instance responsable.

Par ailleurs, vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel à tout moment pour des motifs liés à votre situation particulière.

Vous avez le droit de retirer votre consentement à tout moment. La révocation de votre consentement n'affecte pas la légalité du traitement effectué sur la base de votre consentement jusqu'à ce qu'il soit révoqué.

Vous pouvez faire valoir ces droits en informant la personne responsable ou notre délégué à la protection des données susmentionné. Si vous avez fait valoir votre droit à rectification, effacement ou limitation du traitement à notre rencontre, nous sommes dans l'obligation d'informer de cette rectification, effacement des données ou limitation du traitement tous les destinataires auxquels nous avons divulgué les informations à caractère personnel vous concernant à moins que cela s'avère impossible ou que cela exige un effort disproportionné. Sur demande, nous vous informerons de ces destinataires. Enfin, sans préjudice de tout autre recours administratif ou judiciaire, vous avez le droit d'exercer un recours auprès de l'autorité de contrôle, en particulier dans l'État-membre de votre lieu de résidence, lieu de travail ou endroit de l'infraction présumée si vous pensez que le traitement de vos données à caractère personnel enfreint le RGPD.

Une liste des autorités de surveillance par État-membre est disponible à l'adresse

► [https://edpb.europa.eu/about-edpb/about-edpb/members\\_fr](https://edpb.europa.eu/about-edpb/about-edpb/members_fr).